

## **Le ministre, les chiffres et la « continuité pédagogique » : une histoire d'approximation !**

Le 03 avril, les directeurs et directrices d'école, ainsi que les chef.fe.s d'établissement, ont reçu par mail une enquête provenant de la DGESCO, sur la déconnexion numérique. Ils et elles sont invité.e.s à répondre à des questions au sujet de l'équipement numérique des familles de leur établissement.

Si l'on peut se réjouir que l'administration s'inquiète des inégalités d'accès aux outils numériques de nos élèves, on peut toutefois se questionner sur le timing de cette enquête. En effet, celle-ci arrive quasiment 3 semaines après le début du confinement. 3 semaines donc après le début de la fameuse « continuité pédagogique », réalisée essentiellement par le biais de supports numériques et ce grâce à l'inventivité et la détermination de nombreux.ses enseignant.e.s pour tenter de maintenir un lien avec les élèves. L'institution n'aurait-elle pas dû s'inquiéter plus tôt de ces élèves véritablement « laissé.e.s au bord du chemin », afin de réfléchir au mieux à des pratiques adapté.e.s à elles et eux ?

Par ailleurs, le ministre a annoncé le 31 mars qu'entre 5 et 8 % des élèves étaient « perdu.e.s » et ne bénéficiaient pas de la « continuité pédagogique ».

On peut s'interroger sur la provenance de ces chiffres, qui nous semblent d'ailleurs bien bas : pourquoi faire de telles annonces publiques pour ensuite demander aux personnels de terrain des remontées plus précises ? Une fois de plus, cela nous montre bien qu'on ne peut vraiment pas avoir confiance dans les informations annoncées par le gouvernement.

De plus, dans son mail, la DGESCO fait référence à des prêts de matériel provenant du secteur privé: la crise actuelle ne doit pas être un prétexte pour renforcer les liens déjà inquiétants entre l'école publique et les entreprises privées.

Enfin, les questions de cette enquête, en plus d'être relativement intrusives, sont insuffisantes : on demande si les familles sont équipées en outils informatiques, en connexion internet, et en forfait illimité. Or, disposer du matériel numérique ne signifie pas être à l'aise pour l'utiliser.

**SUD Education 93 dénonce la communication une nouvelle fois approximative du gouvernement et exige que le ministère assume son devoir de service public en équipant les foyers jusque là abandonnés par l'État.**

